

# POUR UN PARCOURS FINANCIER SANS TRACAS

## PROTECTION FPG SUN LIFE

---

Dormez sur vos deux oreilles, sachant qu'une protection est intégrée à même vos investissements.

# Protection FPG Sun Life

## Faites fructifier votre épargne tout au long de votre vie

**Protection Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life** est un contrat de fonds distinct qui fournit la protection de capital la plus élevée possible, vous permettant d'économiser en toute confiance afin d'atteindre vos objectifs. Vous pouvez ainsi dormir tranquille en sachant qu'une garantie est intégrée à votre placement.

### Protection

- Protection de la valeur de votre placement, tout en tenant compte de vos objectifs.
- Garantie à l'échéance de 100 % sur les dépôts effectués au cours de la première année (cette garantie est réduite en fonction des retraits).
- Possibilité de cristalliser les gains générés par une hausse des marchés et de protéger votre placement en cas de repli.
- Augmentation potentielle de la valeur du patrimoine.
- Paiement d'un montant garanti à vos bénéficiaires.

### Croissance

- Choisissez parmi un large éventail de fonds de placement couvrant une vaste gamme de catégories d'actifs.
- Affectez jusqu'à 100 % de votre actif dans des fonds d'actions, afin de maximiser le potentiel de croissance de vos placements.
- Profitez d'un savoir-faire en matière d'investissements et d'un accès à des gestionnaires de portefeuilles mondiaux de premier plan.

### Souplesse et contrôle

- Possibilité d'accéder à votre argent en cas d'urgence.
- Des placements de grande qualité vous sont offerts. Vous pouvez personnaliser votre portefeuille en fonction de votre tolérance au risque.

### Stratégie unique pour le FERR

- Notre traitement unique du revenu du FERR vous assure une protection supérieure dans les moments où vous en avez le plus besoin : quand les marchés sont à la baisse.
- Pour protéger la valeur des garanties, tout retrait minimum du FERR ne réduira les garanties que du montant de ce retrait.

**Garantie à l'échéance établie à 100 %**

#### Préservation de la valeur à l'échéance

Vous permet de bénéficier de votre placement initial à l'échéance, ainsi que d'éventuels gains de marché, jusqu'à quatre fois par an (jusqu'à l'âge de 80 ans)\*.

**Garantie au décès établie à 100 %**

#### Protection du patrimoine

Protège et fait fructifier votre héritage grâce à une réinitialisation annuelle automatique de la garantie au décès établie à 100 % (jusqu'à l'âge de 80 ans)\*\*.

\* La date de la garantie à l'échéance se situe 15 ans après la date du dépôt initial ou la date de réinitialisation la plus récente. Une protection à 100 % couvre les dépôts de la première année, et pendant un an après réinitialisation ou renouvellement. Tous les autres dépôts ont une garantie à l'échéance de 75 %.

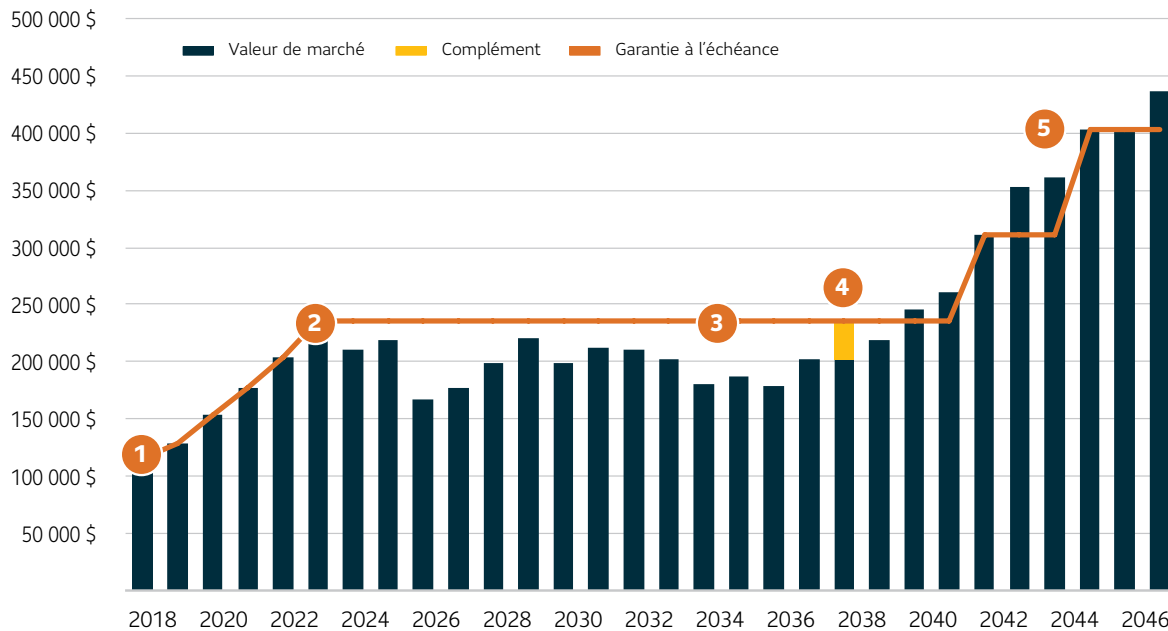
\*\* En fonction des hausses de rendement du marché.

# Protection FPG Sun Life

## Protégez la croissance de vos placements

Vous pouvez protéger votre capital et votre garantie à l'échéance.

Voici un exemple du **fonctionnement de la réinitialisation et du complément de garantie** :



Le graphique ci-dessus est présenté à titre indicatif seulement et vise à fournir des lignes directrices d'ordre général.

- 1 Julie fait un dépôt initial en 2018, qui arrivera à échéance en 2033.
- 2 Entre 2019 et 2023, Julie demande des réinitialisations, car les marchés sont favorables. Les réinitialisations cristallisent les gains du marché et repoussent sa date d'échéance de 15 ans.
- 3 Entre 2023 et 2038, les marchés sont volatils. La valeur de marché du contrat de Julie fluctue. La garantie à l'échéance ne change cependant pas.
- 4 À la date d'anniversaire en 2038, 15 ans après la dernière réinitialisation, le contrat atteint son échéance. La Financière Sun Life compare alors la valeur de marché du contrat à la garantie à l'échéance et apporte un complément à la valeur de marché du contrat, augmentant ainsi la valeur du placement de Julie.
- 5 À l'échéance, Julie renouvelle le contrat pendant encore 15 ans et continue à bénéficier des réinitialisations, car la valeur de marché augmente entre 2039 et 2047; ce qui accroît encore la garantie à l'échéance. Julie peut continuer à bénéficier des réinitialisations lorsque le marché est favorable, jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 80 ans.

### Les réinitialisations

cristallisent les gains du marché du contrat de Julie.

**Les compléments** préservent la valeur de sa garantie à l'échéance.



**Placez votre argent en toute confiance en sachant que vos placements seront protégés par des garanties.**

Les **Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life** sont une gamme de produits de fonds distincts de premier plan offrant de nombreux avantages, comme la protection, la croissance des placements, la souplesse et le contrôle de l'actif. Les contrats de fonds distincts vous permettent de bénéficier des caractéristiques propres aux contrats d'assurance, notamment le règlement efficace de la succession.

Les produits **FPG Financière Sun Life** peuvent vous aider à mieux épargner dès maintenant ainsi qu'à bâtir votre avenir et à préparer votre retraite. Je peux vous montrer les avantages de ces produits ainsi que les autres solutions de placement et d'assurance que nous proposons.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Les produits FPG Financière Sun Life sont des contrats individuels de rente à capital variable établis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.

Placements mondiaux Sun Life est le nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Financière Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2020. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.



## Entamez votre parcours avec les produits FPG Financière Sun Life

En tant que conseiller, mon but est de vous guider tout au long de votre parcours. Voyons ensemble si les produits **Protection FPG Sun Life** vous conviennent. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site [protectionfpgsunlife.ca](https://protectionfpgsunlife.ca).

Pour en savoir plus sur les **FPG Financière Sun Life**, visitez [fpgsunlife.ca](https://fpgsunlife.ca).



[fpg@sunlife.com](mailto:fpg@sunlife.com)



**1-844-374-1375** (1-844-FPG-1FSL)



[fpgsunlife.ca](https://fpgsunlife.ca)



Placements mondiaux  
**Sun Life**